

BREUVERY-SUR-COOLE
CERNON
CHEPPES-LA-PRAIRIE
CHEPY
COUPETZ
COUPEVILLE
COURTISOLS
DAMPIERRE-SUR-MOIVRE
ECURY-SUR-COOLE
FAUX-VESIGNEUL
FRANCHEVILLE
LE FRESNE
MAIRY-SUR-MARNE
MARSON
MOIVRE
NUISEMENT-SUR-COOLE
OMEY
POGNY
POIX
SAINT-GERMAIN-LA-VILLE
SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS
SAINT-QUENTIN-SUR-COOLE
SOGNY-AUX-MOULINS
SOMME-VESLE
TOGNY-AUX-BOEUFs
VESIGNEUL-SUR-MARNE
VITRY-LA-VILLE

Juin 2026

La Lettre d'infos

ÉDITION
SPÉCIALE

Au cœur de la
Communauté de Communes



SOMMAIRE

Page 3	ÉDITO <i>Le mot du Président</i>
Page 4	LA CCMC * <i>Mieux connaître votre Communauté de communes</i>
Page 6	LES INSTANCES DE LA CCMC* <i>Des élus au service du territoire</i>
Page 8	LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE <i>La CCMC à vos côtés pour entreprendre et développer son activité</i>
Page 9	LES VOYAGES DU MINIBUS <i>Un véhicule au service de la vie associative</i>
Page 10	L'ECHO DE LA COMMUNAUTÉ <i>L'actualité du moment</i>
Page 11	LE PORTRAIT D'UN ÉLU <i>À la rencontre de Julien VALENTIN</i>
Page 12	Contact <i>Les services qui accompagnent votre quotidien</i>

*CCMC = Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

Le mot du Président



Cette nouvelle mandature marque le début d'un nouveau chapitre pour notre Communauté de Communes. Avec une équipe renouvelée, composée de nombreux nouveaux élus — jeunes pour beaucoup d'entre eux — nous abordons les années à venir avec enthousiasme, ambition et confiance.

Je tiens d'abord à saluer cet engagement. Choisir de consacrer du temps à l'intérêt général, à son village, à son territoire et à ses habitants est un acte fort. Cette diversité d'expériences, de regards et de sensibilités constitue une richesse précieuse pour construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais ils s'accompagnent également de belles perspectives pour notre territoire. Nous poursuivrons avec détermination les projets déjà engagés, à l'image de la construction du nouveau Groupe Scolaire de Courtisols, aujourd'hui en voie d'achèvement, tout en préparant les réalisations de demain. Notre ambition demeure inchangée : permettre à notre territoire de rester dynamique, attractif et à taille humaine. Le développement des services, l'accompagnement des communes, le soutien aux initiatives locales, l'amélioration de la qualité et du cadre de vie, ainsi que la préservation de notre identité rurale continueront de guider notre action et de constituer le cœur de nos priorités.

Notre territoire possède de nombreuses forces : des habitants investis, des associations dynamiques, des entreprises qui se développent et des élus engagés. C'est collectivement que nous continuerons à faire avancer nos communes et à construire un avenir durable pour chacun.

Cette mandature sera celle du travail collectif, du dialogue et de l'action concrète. Ensemble, nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures un territoire vivant, accueillant et tourné vers l'avenir.

Je souhaite que ces années soient placées sous le signe de la coopération, de la proximité et de la confiance.

Ensemble, continuons à faire grandir notre territoire.

Julien Valentin

Président de la Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole



Mieux connaître votre Communauté de communes

Une communauté de communes est un regroupement de plusieurs communes voisines qui choisissent de travailler ensemble sur certains services et projets structurants.

MUTUALISER LES MOYENS

Elle permet de mettre en commun les moyens pour être plus efficaces et réaliser les actions qu'une commune seule aurait plus de difficultés à financer ou organiser.

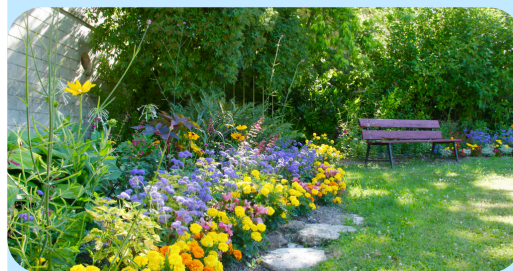
CONSTRUIRE ENSEMBLE

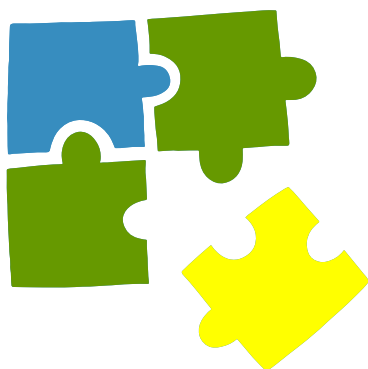
Chaque commune garde son maire et son conseil municipal, mais les élus travaillent ensemble au niveau intercommunal pour mener des projets utiles à l'ensemble du territoire et de ses habitants.

PORTER UNE AMBITION COMMUNE

La communauté de communes agit au quotidien pour développer les services, renforcer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

***28 communes
unissent leurs
forces pour
améliorer la vie
quotidienne.***





Les compétences de notre Communauté de Communes

Un certain nombre de compétences des communes sont transférées à la Communauté de communes.

Plutôt que d'agir chacune de leur côté, elles unissent leurs moyens pour être plus efficaces et mener des projets à l'échelle du territoire.

A travers ses compétences, la Communauté de communes agit concrètement au service des habitants et de l'avenir du territoire.

Aménagement du territoire

Planifier le développement harmonieux du territoire et organiser l'urbanisme de demain.

Eau & assainissement

Garantir une gestion durable de l'eau potable et le traitement des eaux usées.

Action sociale

Engager des actions de solidarité et le développement des services aux familles.

Education-Jeunesse

→ Construire, entretenir et faire évoluer les équipements scolaires, sportifs et culturels
→ Proposer des actions et services dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Développement économique

Favoriser l'emploi, accompagner les entreprises et renforcer l'attractivité du territoire.

Mobilité

Développer des solutions de déplacement adaptées aux besoins des habitants.

Les agents et tous les élus du territoire travaillent conjointement au sein de commissions dédiées, pour élaborer des projets, piloter les actions afin de garantir aux habitants un cadre de vie attractif et de qualité.

LES INSTANCES DE LA CCMC

Des élus au service du territoire

Le conseil communautaire

Composé de l'ensemble des élus des communes membres. Le conseil communautaire débat et prend les grandes décisions pour le territoire.

Breuvery-sur-Cooles :

Titulaire : Bernard MILLON
Suppléante : Ingrid PIERRE

Cernon :

Titulaire : Jean-Marie ROSSIGNON
Suppléant : Isabelle MARAIS

Cheppes-la-Prairie :

Titulaire : Claudy MATHIEU
Suppléant : Loïc BERTRAND

Chepy :

Titulaires : Jérôme ROUSSINET et
Adriano BONARCORSI

Coupéville :

Titulaire : Philippe BIAL
Suppléant : Carole PERARDEL

Courtisols :

Titulaires : Milène ADNET,
Stéphane CHARNOTET, Carole
CHOSROES, Sylvain LOUVET, Célia
DUVAL, Ludovic JACOB, Muriel
ROBIN, Joël THOUVENIN, Claude
FREBILLOT et Catherine PANNET

Dampierre-sur-Moivre :

Titulaire : Julien VALENTIN
Suppléant : Cédric RENÉ

Écurey-sur-Cooles :

Titulaires : Yves-Michel FRAPART et
Catherine ROUSSEAU

Faux-Vésigneul :

Titulaire : Jean-Christophe
MANGEART
Suppléant : Aurore DHONDT

Francheville :

Titulaire : Bernard MAHOUT
Suppléant : Christophe COURTIN

Le Fresnoy :

Titulaire : Jean-Claude ARNOULD
Suppléant : Clément HUGUET

Mairy-sur-Marne :

Titulaires : Mickaël FLEURY et
Vincent ODILLE

Marson :

Titulaire : Frédéric BOITEUX
Suppléant : Jean-François
GEORGELET

Moivre :

Titulaire : Céline ROBERT
Suppléante : Audrey RAFFORT

Nuisement-sur-Cooles :

Titulaire : Daniel PONSIGNON
Suppléant : Nicolas RAGOT

Omey :

Titulaire : Gwladys DENTZ JANNET
Suppléant : Adrien LAUVAUX

Pogny :

Titulaires : Michel ADNET,
Raphaël LÉONÉ, Aurélie
CHAMPAGNAC et Antoine
HAMEAU

Poix :

Titulaire : Fabien GOEPFERT
Suppléant : Hélène LAGILLE

Saint-Germain-la-Ville :

Titulaires : Denis LESAINTE et
Etienne HÉRISANT

Saint-Jean-sur-Moivre :

Titulaire : Raymond LAPIE
Suppléant : Marcel ESTIENNE

Saint-Martin-aux-Champs :

Titulaire : Dominique THIÉBAUX
Suppléant : Benjamin BERTON

Saint-Quentin-sur-Cooles :

Titulaire : Maxime JOLY
Suppléante : Laura LOTT

Sogny-aux-Moulins :

Titulaire : Emmanuel PLANCON
Suppléant : Bénédicte DUBOIS

Somme-Vesle :

Titulaire : Julien MAS
Suppléant : Charline
DENOYELLE

Togny-aux-Boeufs :

Titulaire : Régis ARROUART
Suppléant : Dominique
DUFOSSÉ

Vésigneul-sur-Marne :

Titulaire : Franck PIERRARD
Suppléant : Sébastien GORGUET

Vitry-la-Ville :

Titulaire : Jean-Pierre
DUTHUILLÉ
Suppléant : Victor CAIADO

La gouvernance

Composée du Président et des vice-Présidents, la gouvernance définit les grandes orientations et le pilotage stratégique de la Communauté de communes.



Julien
VALENTIN
Président



Milène
ADNET
*1ère vice-Présidente,
en charge de l'Action
Sociale*



Michel
ADNET
*2ème vice-Président,
en charge de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du
territoire*



Daniel
PONSIGNON
*3ème vice-Président,
en charge de
l'Education-jeunesse*



Raphaël
LÉONÉ
*4ème vice-Président,
en charge des
Ressources et Finances*



Yves-Michel
FRAPART
*5ème vice-Président,
en charge de
l'Environnement*



Célia
DUVAL
*6ème vice-Présidente,
en charge du
Développement
Économique*



Jean-Christophe
MANGEART
*7ème vice-Président,
en charge du Tourisme*



Maxime
JOLY
*8ème vice-Président,
en charge de la
Communication*



Philippe
BIAL
*9ème vice-Président,
en charge du Plan
Intercommunal de
Sauvegarde (PICS)*

Le bureau communautaire

Composé de la gouvernance et des conseillers délégués, le bureau communautaire prépare, conçoit et suit les projets structurants.



Claudy
MATHIEU
*Conseillère en charge de
l'animation, sport et
culture pour la jeunesse*



Stéphane
CHARNOTET
*Conseiller en charge de
l'assainissement et des
déchets*



Julien
MAS
*Conseiller en charge du
logement et de la
mobilité*

Ces instances travaillent ensemble pour porter les projets du territoire et agir au service des communes et des habitants.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CCMC à vos côtés pour entreprendre et développer votre activité

Créateur, repreneur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise, la Communauté de communes de la Moivre à la Coole vous accompagne dans le développement de votre activité.

En 2026, la CCMC renforce son soutien aux entreprises grâce à **deux partenariats** :

Initiative Marne Châlons-en-Champagne

Un accompagnement personnalisé pour les créateurs, repreneurs et jeunes entreprises, avec la possibilité de bénéficier de prêts d'honneur à taux zéro facilitant l'accès aux financements bancaires.



Dispositif ACCOR

Mis en oeuvre et co-financé par la Région Grand Est, ce dispositif permet aux commerces ruraux de bénéficier d'aides financières pour moderniser leur point de vente, rénover leur devanture, aménager leurs locaux ou améliorer l'accueil de leur clientèle.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Pour les petites et moyennes entreprises implantées sur le territoire de la CCMC :

- moins de 10 salariés en CDI;
- chiffre d'affaires inférieur à 1 millions d'euros;
- activité exercée dans un local commercial disposant d'une vitrine en centre-bourg, hors zone commerciale;
- activité principalement tournée vers une clientèle de particulier.

QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

ACCOR accompagne les investissements permettant d'améliorer l'accueil des clients et l'attractivité du commerce.

QUEL MONTANT D'AIDE ?

Cette aide peut couvrir jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, dans la limite de 6 000 € de subvention, financée à part égale par la Région Grand Est et la CCMC.

Vous avez un projet ? Parlons-en !

Que votre projet soit encore à l'état d'idée ou déjà bien avancé, n'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Un simple échange peut faciliter l'identification des solutions, des partenaires ou des financements susceptibles d'accélérer et de sécuriser votre projet :

direction@ccmc51.fr

03 26 63 67 28

LES VOYAGES DU MINIBUS

Un véhicule au service de la vie associative

Compétitions, sorties, rencontres ou découvertes : le minibus de la CCMC est de toutes les aventures associatives. Mis gratuitement à disposition, il facilite les déplacements et contribue à faire vivre les projets du territoire.



Informations

Le minibus de la CCMC, c'est :

- 9 places
- une mise à disposition gratuite pour les associations du territoire
- des dizaines de trajets chaque année
- un soutien concret à la mobilité associative

Témoignage

"Nous tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour le prêt du véhicule. Ce soutien a grandement facilité notre déplacement et a contribué au bon déroulement de notre séjour."

Une association utilisatrice

Contact

Pour toute demande d'information et de réservation, merci d'adresser un email à contact@ccmc51.fr

Bien plus qu'un simple véhicule, le minibus est un véritable outil de proximité qui accompagne les associations dans leurs projets et contribue au dynamisme de la vie locale.

L'ÉCHO DE LA Communauté

L'actualité du moment

La caisse à savon de la CCMC

Le 7 juin dernier, Pogny a accueilli la deuxième édition de sa course de caisses à savon dans une ambiance festive et conviviale. La section AdoCoole de la CCMC a participé à l'aventure avec une caisse à savon imaginée, construite et décorée par les jeunes dans le cadre des animations proposées tout au long de l'année. Un beau projet collectif qui a permis aux adolescents de mettre en avant leur créativité et leur esprit d'équipe !



Une visite de fin de mandat

À l'aube du renouvellement des instances communautaires, les élus sortants ont été invités à découvrir le chantier du futur pôle scolaire de Courtisols. Cette visite leur a permis de mesurer l'avancement des travaux et de constater concrètement la progression de cet équipement structurant pour le territoire. Un temps d'échange et de transmission autour d'un projet attendu par les familles et l'ensemble des acteurs de la vie locale.



LES BONS GESTES ANTI-MOUSTIQUES



Quelques gestes simples permettent de limiter leur prolifération : videz régulièrement les récipients pouvant contenir de l'eau (soucoupes, seaux, arrosoirs...), entretenez piscines et bassins et pensez à couvrir les récupérateurs d'eau. N'oubliez pas non plus de ranger ou retourner les objets laissés à l'extérieur afin d'éviter toute eau stagnante.

En agissant ensemble, nous contribuons à préserver notre cadre de vie et à profiter pleinement de la belle saison !

Portrait d'un élu

À la rencontre de Julien VALENTIN, un homme enraciné dans son territoire

À la tête de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole depuis 2020, Julien Valentin est avant tout un homme profondément attaché à son territoire. Derrière le président de la CCMC, le maire et l'élu départemental, se cache un homme simple, agriculteur, mari et père de famille, animé par le goût du collectif et l'envie d'être utile.

Originaire de Dampierre-sur-Moivre, où il vit encore aujourd'hui dans la maison familiale, Julien Valentin cultive depuis toujours un lien fort avec cette terre champenoise. Installé agriculteur à seulement 22 ans, il travaille depuis plus de vingt ans sur l'exploitation familiale. Entre cultures céréalières, vergers de pommiers, élevage de volailles et production photovoltaïque, il connaît le territoire au rythme des saisons, des récoltes et des paysages qui l'entourent.

Et c'est justement cette proximité avec la terre qui façonne aussi sa vision de l'engagement. « Ici, tout me parle », confie-t-il volontiers. Les grandes plaines, les vallées, les moulins, les odeurs de paille humide avant la moisson, sont autant de souvenirs et de sensations qui l'accompagnent au quotidien.

Son parcours politique, lui, ne s'est pas construit selon un plan tracé d'avance. Conseiller municipal en 2008, puis élu départemental quelques années plus tard, Julien Valentin avance avant tout au gré des rencontres et des responsabilités qu'on lui propose. « Je n'avais pas d'ambition particulière », reconnaît-il simplement.

Ce qu'il apprécie le plus dans ses fonctions ? Le travail collectif. Réunions, rendez-vous, échanges avec les élus, les habitants ou les agents : ses journées sont rythmées par la diversité des sujets à traiter. Une organisation qu'il décrit comme « stimulante intellectuellement ».

Car pour lui, être président, ne signifie pas tout savoir, mais savoir écouter, comprendre et décider avec les bonnes personnes autour de la table.

Malgré les responsabilités, Julien Valentin garde les pieds sur terre. Entre ses mandats et son exploitation agricole, où il faut sans cesse jongler entre réflexion, décisions et travail de terrain. Une polyvalence qu'il assume avec simplicité.

Ce qui guide son engagement reste avant tout une certaine idée du collectif : faire avancer le territoire sans laisser personne de côté. « Nous avons besoin de tout le monde pour construire l'avenir », insiste-t-il. Convaincu que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, il voit dans cette nouvelle mandature une belle dynamique, portée notamment par l'arrivée de nombreux jeunes élus.

Quand on lui demande ce qu'il aimerait laisser derrière lui, il répond sans hésiter : « des actions concrètes », pour permettre au territoire de continuer à se développer et à bien vivre.

Et lorsqu'il cite cette phrase transmise par son grand-père, on comprend ce qui guide son engagement :

« Vivre pour faire mieux. »



CONTACT



Les services qui
accompagnent votre quotidien



4 Grande Rue
51 240 Saint-Germain-la-Ville

03 26 63 67 28

www.ccmoivrecoole.fr

DIRECTION

direction@ccmc51.fr

PÔLE RESSOURCES

→ Ressources humaines & Affaires générales : contact@ccmc51.fr

→ Finances : comptabilite@ccmc51.fr

→ Services techniques : technique@ccmc51.fr

PÔLE ENVIRONNEMENT

environnement@ccmc51.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET AFFAIRES JURIDIQUES

urba_log@ccmc51.fr

PÔLE ÉDUCATION-JEUNESSE

→ Scolaire & Périscolaire : scolaire@ccmc51.fr

→ Animation jeunesse : animation@ccmc51.fr

Pour suivre notre



actualité →

